

La Lettre

n°52

du président du Conseil général de Lot-et-Garonne

Travailler ensemble pour notre jeunesse

À l'occasion de cette rentrée 2014, j'adresse tous mes vœux de réussite à l'ensemble des élèves lot-et-garonnais qui reprennent le chemin des salles de classe.

La réussite scolaire de nos jeunes, du primaire au secondaire en passant par l'apprentissage, constitue une priorité car elle est la clé d'une future insertion professionnelle réussie. C'est la raison pour laquelle le Conseil général investit de manière importante dans l'amélioration des conditions d'apprentissage des enfants scolarisés.

Ainsi, pendant la trêve estivale, le Département a réalisé de nombreux travaux dans nos collèges pour faire en sorte que les élèves bénéficient des meilleures conditions possibles pour apprendre. Pour l'année 2014, plus de 4 millions d'euros sont mobilisés pour ces travaux d'entretien et d'amélioration. En quelques années, le parc des 28 collèges publics départementaux aura fait l'objet d'une modernisation sans précédent.

De plus, parce que nous sommes convaincus que tout se prépare dès l'école primaire, le Conseil général est aux côtés des communes et des équipes pédagogiques pour investir dans la construction, l'extension et la réhabilitation de l'école, de la cantine, de la salle de sport et des aires de jeu. C'est un choix que j'assume pleinement car les villes et les villages de notre département ont besoin de ce soutien pour réaliser leurs projets.

Au-delà de cet effort financier, nous avons voulu mettre sur les rails un outil innovant au service de l'épanouissement des enfants. C'est la convention éducative qui offre à tous les enseignants qui le souhaitent des ressources pédagogiques et culturelles supplémentaires. À l'appui des enseignements dispensés, ces moyens viennent utilement compléter ceux de l'Éducation nationale. Là aussi, c'est un choix décisif pour le développement local.

Dans un département à forte dominante rurale comme le nôtre, la réussite éducative exige une mobilisation de tous les partenaires : collectivités, enseignants, associations et parents d'élèves. En Lot-et-Garonne, cette synergie est à l'œuvre. Je l'observe à chacun de mes déplacements sur le terrain. Elle démontre que nos territoires regardent vers l'avenir. Si nous voulons que de nouvelles familles choisissent notre département pour y fonder leur foyer et y réaliser leur projet de vie, nous devons être en capacité de leur offrir des services publics de grande qualité. Le Conseil général est déterminé à relever ce défi majeur aux côtés des acteurs locaux.

À l'aube de cette nouvelle année scolaire, je salue et remercie chaleureusement les membres de la communauté éducative qui s'engagent pour éduquer et former nos enfants. Ils sont les piliers de cette refondation de l'École qui constitue un des enjeux majeurs du redressement de notre pays.

ÉDITO

Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

2

LE POINT SUR...

- Éducation : Bien être à l'école, pour bien apprendre
- Félicitations à Matthias Fekl et Régine Povéda

3

ZOOM SUR...

- Des travaux routiers d'envergure : le Conseil général investit pour l'avenir

4

EN IMAGES

- Les Nuits d'été, millésime culturel 2014

TRAVAUX ROUTIERS

Directeur de la publication : Jean-François Durante

Graphisme : D'clics

Impression : IGS - Agen

Photos : Xavier Chambelland, Myriam Correia (CG47)

ISSN : 1961-0025

LOT-ET-GARONNE
Conseil général 

LE POINT SUR...

ÉDUCATION

Bien être à l'école, pour bien apprendre

Le Conseil général investit massivement cette année encore dans la modernisation et l'amélioration des conditions générales d'enseignement et d'apprentissage dans ses établissements. Durant l'été, 20 collèges ont en effet bénéficié d'aménagements pour un montant total de 4 M€.

L'été est l'occasion de réaliser de gros travaux, difficiles à mener en période scolaire. C'est le cas du réaménagement de certaines salles de classe, de l'extension de bâtiments ou bien encore de l'approvisionnement en matériels des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) destinés notamment aux parcs informatiques. L'objectif est d'améliorer les conditions de travail et donc de réussite scolaire des jeunes lot-et-garonnais.

Rénovation de bâtiments administratifs et mise aux normes PMR (Personne à mobilité réduite)

Dans le cadre du 8^e programme de rénovation des collèges, les établissements Germillac (Tonneins) et Jean-Moulin (Marmande) ont bénéficié de travaux, d'un montant de 2 163 000 €. Ceux-ci consistaient, d'une part, en la démolition et la réhabilitation de certaines parties du bâtiment administratif et, d'autre part, en la mise en accessibilité des bâtiments vie scolaire et externat, ainsi que des



espaces extérieurs. Désormais, il existe au moins deux collèges dans chacune des trois zones d'animation pédagogique du département (Agen-Nérac, Marmande et Villeneuve-sur-Lot) pouvant accueillir convenablement des élèves à mobilité réduite.

La section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa)

Les nouvelles orientations pédagogiques permettent aux élèves de Segpa une insertion plus efficace dans la vie professionnelle. En les préparant progressivement au monde de l'entreprise grâce à une approche d'utilisation des



outils de la filière enseignée ; ces élèves découvrent les métiers avec une plus grande facilité. Le Conseil général soutient activement les Segpa :

- à Bon-Encontre ; le collège la Rocal a reçu 251 000 € pour des travaux concernant la restructuration de 3 ateliers.

- à Fumel ; le collège Jean-Monnet a été financé à hauteur de 93 000 € pour la restructuration de l'atelier habitat.
- à Lavardac ; le Département a investi 210 000 € dans les ateliers du collège La Plaine.

Les nouvelles technologies

Aujourd'hui, tous les collèges publics de Lot-et-Garonne sont équipés de Tableaux blancs interactifs (TBI), d'ordinateurs, de tablettes numériques, de mallettes de langues et de mallettes d'aide à la lecture numérique. Outils pédagogiques performants, ces équipements favorisent l'interactivité en classe et la réussite scolaire des élèves. Doter les établissements des technologies à la pointe de l'innovation et adaptées aux nouvelles méthodes pédagogiques est une priorité pour le Département. Cet été, ce sont plus de 160 000 € qui ont été investis dans ces technologies afin de faciliter le travail des équipes pédagogiques et de lutter contre l'échec scolaire.



Félicitations à Matthias Fekl et Régine Povéda

Le 4 septembre dernier, Matthias Fekl, député et conseiller régional de Lot-et-Garonne, a été nommé au sein du gouvernement de Manuel Valls. Le nouveau secrétaire d'État sera plus particulièrement chargé du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger auprès du Ministre des Affaires étrangères et du Développement international. Cette nomination constitue une fierté pour le Lot-et-Garonne et elle confirme la volonté du Président de la République de rajeunir l'équipe gouvernementale. Matthias Fekl démontre une fois de plus

que le talent n'attend pas le nombre des années. Il saura apporter son expérience et son dynamisme au service de notre pays et de son rayonnement.

Pour le Lot-et-Garonne, c'est une opportunité exceptionnelle car notre département disposera d'un relais efficace et écouté pour défendre ses dossiers économiques et touristiques, tel l'implantation prochaine d'un Center Parcs. Localement, les acteurs économiques du territoire pourront compter sur le volontarisme de Matthias Fekl qui a toujours fait du développement économique et de l'emploi, les priorités de son action.

Régine Povéda, jusqu'alors députée suppléante et conseillère générale du canton de Meilhan-sur-Garonne, fera son entrée à l'Assemblée nationale. Cette élue de terrain et de dialogue mobilisera toute son énergie pour faire entendre la voix de notre département à Paris.

Avec Matthias Fekl au Gouvernement et Régine Povéda à l'Assemblée nationale, le Conseil général dispose d'interlocuteurs privilégiés, qui agiront en parfaite complémentarité, avec l'équipe départementale, au service de nos territoires, de nos entreprises et de leurs salariés.

■ ZOOM SUR...

DES TRAVAUX ROUTIERS D'ENVERGURE

Le Conseil général investit pour l'avenir

Développer l'économie du territoire passe par le développement de son réseau routier. C'est pourquoi, dans le cadre du plan départemental de modernisation et de sécurisation des axes routiers 2010/2025, le Conseil général poursuit ses engagements. Cette année encore, plus de 30 M€ sont consacrés par le Département à des travaux de modernisation ou de sécurisation de ses 3 000 km de routes. Cet été, il a financé plusieurs projets d'ampleurs en Agenais, Marmandais et Villeneuvois, avec la volonté d'un équilibre territorial.

En Agenais

Des travaux de réfection de la chaussée D 931 et D 656 à Agen (boulevard du Gravier et le giratoire du Pont de pierre) ont été réalisés du 15 juillet au 1^{er} août. Emprunté quotidiennement par plus de 11 500 véhicules, cet axe routier est l'un des plus fréquentés de la zone urbaine agenaise.

Les chantiers d'un coût total de 435 000 €, entièrement financés par le Conseil général, ont concerné l'axe situé de la place Jasmin au giratoire Saint-Jacques (D 931); les voies d'accès au Pont de pierre (D 931 A1 et D 931 A3) ainsi que le giratoire du Pont de pierre (D 656, rive droite). Ces travaux ont permis de renouveler et de renforcer la couche de roulement afin de garantir de meilleures conditions de circulation et de confort acoustique aux conducteurs.



D233. Enrobé réalisé. Prochaine étape : le marquage au sol (Villeneuve-sur-Lot / Penne d'Agenais).

En Marmandais

Bâti en 1930, le pont du Mas-d'Agenais, à voie unique, est aujourd'hui vétuste. Pour des raisons de sécurité, le Conseil général a décidé de fermer ce pont aux véhicules de plus de 3,5 tonnes depuis le 1^{er} septembre dernier et d'en construire un nouveau à proximité. Il s'agira d'un ouvrage sécurisé, moderne et doté de deux voies de circulation sans limitation de tonnage.

Estimation du coût des travaux : 10 M€.

D'autres travaux en Marmandais :

- La réfection de voies sur la RD 813
- Marmande : rénovation de la couche de roulement, travaux achevés en juin. Coût : 628 000 €
- Port-Sainte-Marie / Fourtic : pose d'un enrobé coulé à froid et d'une couche de roulement en béton bitumineux. Ces travaux d'un coût de 400 000 € seront réalisés très prochainement.

En Villeneuvois

À la suite de l'ouverture de la déviation sud-ouest de Villeneuve-sur-Lot, une étude sur son impact sonore avait été demandée par les riverains. Comme il s'y était engagé, le Conseil général a donc procédé à une campagne de mesures acoustiques, effectuées depuis les habitations des riverains sur une période de 24 heures.

Les relevés obtenus dans le voisinage de la rocade montrent un niveau sonore inférieur, de jour comme de nuit, au plafond imposé par la législation (soit 60 décibels entre 6 heures et 22 heures et 55 décibels après 22 heures).

L'objectif en termes d'impact phonique de la déviation est donc atteint, grâce aux 3 500 m² d'écrans acoustiques installés lors des travaux.

D'autres travaux en Villeneuvois :

- Travaux de préparation et d'enduit de la RD 233 (carrefour de la Dardenne) jusqu'au carrefour de la RD 253, entre Villeneuve-sur-Lot et St-Sylvestre-sur-Lot.
- Reprofilage de la RD 661, de la Zac du Villeneuvois jusqu'à l'entrée de la commune de Penne-d'Agenais.



Route départementale entre Fourtic et Port-Ste-Marie en attente d'un nouvel enrobé.



Rond point du Pont-de-pierre, Agen.



Avenue Général De Gaulle, Agen.

AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS

- Allez et Cazeneuve, RD 446 - calibrage et renforcement de la chaussée dans la traverse - coût : 387 000 €
- Buzet-sur-Baïse, RD 108 pont sur le Bénac - réparation et rejointoiement des maçonneries - coût : 90 000 €
- Montpouillan carrefour du bernes RD 3/RD 116 - sécurisation du carrefour - coût : 128 000 €
- Castelnau-sur-Gupie, RD 708 - rectification de virage à Beaupuy - coût : 140 000 €
- Miramont, RD 933 - renforcement et aménagement de route dans la traverse au nord de Miramont - coût : 290 000 €. Montant versé par le Département : 215 000 €
- Nicole, RD 813 aménagement de traverse - maîtrise d'ouvrage commune - montant versé par le Département : 215 000 €
- Damazan, Giratoire RD 8 / RD 108 - maîtrise d'ouvrage intercommunale - montant de la participation du Département : 300 000 €

St-Vincent-de-Lamontjoie
Jusqu'au 5 décembre 2014, D 131 :
renouvellement du réseau
d'assainissement des eaux
potables. Alternat selon les
besoins du chantier.

Réaup-Lisse
Jusqu'en octobre 2014, D 109 :
enfouissement électrique,
alternat.

Villeréal
Jusqu'au 26 septembre
2014, D 2 : extension du
réseaux d'assainissement et
remplacement du réseau eau
potable, alternat.

Argenton
Jusqu'au 15 septembre 2014,
D 106 : aménagement de la
traverse du bourg, alternats.

Condat
Pas de travaux, effondrement,
route barrée, alternats
Villeneuve-sur-Lot.

Pour toute information sur des
travaux menés par le Conseil
général, rendez-vous sur
www.inforoute47.fr

■ EN IMAGES

Les Nuits d'été, millésime culturel 2014

Cette année encore, le Conseil général a offert 4 *Nuits d'été* décentralisées d'exception. Soirées culturelles et gratuites, elles ont fait escale à Francescas, Lauzun, Aiguillon et Seyches. Plébiscitées par l'ensemble des élus des communes, grâce à une programmation de qualité, ces spectacles ont fait le bonheur des Lot-et-Garonnais et des touristes. Au total, près de 5 000 spectateurs ont assisté au cru 2014.



Francescas : restauration 100 % associative



Lauzun : des spectateurs au rendez-vous



Aiguillon : Show de Diva



Seyches : Gulliver et fils

MAJORITÉ

Les contraintes budgétaires imposent de moderniser l'organisation territoriale de notre pays, mais cela ne doit pas dispenser d'une véritable réflexion sur l'aménagement du territoire.

L'émergence de 13 super-régions et des métropoles impliquent, en milieu rural, le maintien d'une collectivité de proximité garante d'équité de solidarité et de cohésion territoriale.

92 % des Français font confiance aux collectivités locales pour améliorer leur quotidien et 84 % ne considèrent pas la suppression des Départements comme une priorité de la réforme territoriale. Ces chiffres confirment l'attachement de nos concitoyens aux services publics de proximité.

Depuis 2008, notre majorité démontre, par son action, la nécessaire présence du Département à vos côtés. Nous avons développé des projets majeurs en matière de services publics, d'investissements touristiques et économiques, de lutte contre la désertification médicale, d'aide aux communes, de déploiement du très haut débit, de soutien à la vie associative ; ceux-ci au bénéfice de l'emploi.

Nous prendrons toute notre part à cette réforme territoriale, pour mieux servir le territoire et les Lot-et-Garonnais. Nous maintenons le cap que nous nous sommes fixés, fidèles à nos engagements, à vos côtés, pour vous défendre et vous accompagner.

Majorité départementale, Hôtel du Département
47922 Agen cedex 9
Tél. : 05 53 69 42 72 - lotetgaronnepourtous@cg47.fr

OPPOSITION

En Lot-et-Garonne, le Président du Conseil général et le Président de la République ne font qu'un : l'un et l'autre multiplient les effets d'annonce pour tenter de masquer l'insuffisance de leur action.

Le « printemps économique lot-et-garonnais » est annoncé depuis plusieurs mois avec un enthousiasme déplacé. Alors que de nombreux commerçants, artisans ou agriculteurs sont en grande difficulté. Alors que beaucoup d'entreprises, en particulier dans le domaine de la construction, sont asphyxiées par la crise. Alors que le chômage repart à la hausse en Lot-et-Garonne, le discours triomphaliste de l'exécutif départemental frise l'indécence !

L'installation d'un Center Parcs ne peut être l'alpha et l'oméga de l'économie lot-et-garonnaise et ne masque en rien la fragilité de notre économie, pas plus qu'elle ne masque la faiblesse de la politique du Département dans ce domaine.

Comme à Paris, la gauche lot-et-garonnaise espère encore un hypothétique retour de la croissance pour garder le pouvoir. Rien n'est pire que cet attentisme coupable qui, en dépit des frondes et des changements de ministres, condamne notre pays à l'inertie.

Face à l'immobilisme de l'exécutif départemental, les élus de droite et du centre travaillent à un programme d'alternance crédible et audacieux, pour que le Conseil général redevienne une collectivité utile aux Lot-et-Garonnais.

Groupe d'opposition *L'Avenir Ensemble*
Tél. : 05 53 98 52 00 - alainmerly47@gmail.com
www.facebook.com/avenirensemble47